

SIXIÈME POINT À L'ORDRE DU JOUR

**Rapports du Comité de la formation syndicale et du Comité
sur les activités de formation pour les employeurs**

35^e réunion du Comité de la formation syndicale, Turin, 12-13 avril 2016

Membres présents:

M. Bheki Ntshalintshali (Président du groupe des travailleurs)

Mme Maria Fernanda Carvalho Francisco (membre du groupe des travailleurs)

Mme Silvana Cappuccio (membre du groupe des travailleurs)

Mme Eulogia Familia (membre du groupe des travailleurs)

Mme Miryam Luz Triana Alvis (membre du groupe des travailleurs)

M. Pillai R. Chandrasekheran (membre du groupe des travailleurs)

Mme Raquel González (Secrétaire du groupe des travailleurs)

Mme Maria Helena André (Directrice d'ACTRAV-Genève)

M. Enrico Cairola (ACTRAV-Genève)

M. Yanguo Liu (Directeur du Centre de Turin)

M. Andreas Klemmer (Directeur de la formation du Centre de Turin)

M. Harry Cunningham, Chef d'ACTRAV Turin (Secrétaire du Comité de la formation syndicale)

Conclusions et recommandations

Prenant bonne note des opinions exprimées lors du débat, le Comité a atteint un consensus sur les points suivants:

a) ACTRAV-Turin: examen et mise en œuvre du programme 2015-2016

- Le Comité approuve le rapport sur les activités de formation syndicale réalisées en 2015.
- Le Comité salue les efforts déployés par ACTRAV-Turin pour gérer la période de transition sans transiger sur la qualité et la quantité des activités.
- Le Comité soutient le plan de travail d'ACTRAV-Turin pour 2016 et espère que toutes les activités seront réalisées.
- Le Comité recommande qu'ACTRAV-Turin développe de nouveaux outils pour évaluer l'impact et assurer le suivi des formations réalisées en 2015 et 2016.
- Le Comité s'inquiète de la délicatesse des problèmes cachés derrière la faible participation des femmes et des jeunes aux activités d'ACTRAV-Turin et invite ce dernier à formuler des recommandations en vue d'améliorer les futurs arrangements.
- Le Comité se félicite du succès des programmes de formation à distance réalisés en Amérique latine, du cours à distance pilote mis en œuvre pour l'Afrique, ainsi que de l'utilisation du campus en ligne pour les cours destinés à la région Asie-Pacifique et demande à ACTRAV-Turin d'étendre son offre de cours à distance et d'accroître le recours à cette modalité dans les cours mixtes.

b) ACTRAV-Turin: plan de travail pour 2017-18

- Développer plus avant les capacités institutionnelles des syndicats en proposant des programmes d'éducation des travailleurs orientés sur l'agenda de l'OIT et les droits des travailleurs.
- Partager les plans de travail régionaux et mondial entre Turin, le siège et les bureaux locaux
- Étudier les possibilités d'éducation supérieure pour les travailleurs
- Renforcer l'utilisation des outils d'apprentissage en ligne et en assurer la disponibilité dans les régions concernées.
- Veiller au transfert de l'ensemble *Écoles du travail décent*¹ vers le Centre afin d'en permettre l'utilisation pour la formation à distance dans les régions et de le pérenniser.
- Procéder à une évaluation des cours de base régionaux au niveau du contenu, de la durée, de la logistique, de la participation et des partenariats, et en faire rapport au Comité.
- Poursuivre le profilage des participants selon le sexe et l'âge afin d'assurer une meilleure représentativité.
- Explorer les pistes de coopération au développement afin de contrer les déséquilibres régionaux dans la mise en œuvre du programme.
- Envisager les outils et méthodologies permettant d'évaluer les connaissances et compétences acquises, et concevoir des activités d'évaluation de suivi après les cours.

¹ Il est essentiel de transférer cet ensemble vers le Centre pour le convertir au format Moodle. Ce faisant, tous les outils d'enseignement à distance se retrouveraient dans le même environnement, à savoir:

- ✓ une plateforme d'enseignement à distance unique;
- ✓ un processus de formation structuré et holistique grâce au développement de **parcours de formation syndicale**, afin que les syndicats puissent planifier la formation sur les quatre objectifs stratégiques du travail décent, avec différents niveaux d'approfondissement et avec un accent sur les synergies entre ces quatre 4 objectifs.

-
- Concevoir et réaliser des activités d'apprentissage pour les éducateurs syndicaux sur les systèmes et stratégies de formation et sur les méthodologies d'apprentissage et d'enseignement actives.
 - La liste des cours de base proposés pour 2017 est approuvée et une liste provisoire pour 2018 est établie. Pour 2018, il est proposé d'ajouter une activité sur le travail décent pour la paix et la résilience (transition de la guerre à la paix).

c) ACTRAV-Turin au sein du Centre

- Inviter le Centre à s'en tenir strictement au mandat de l'OIT, tel que fixé dans la Constitution de l'Organisation.
- Préserver l'intégrité du Centre en veillant à ce que ses activités et l'utilisation de ses ressources soient en phase avec le mandat de l'OIT.
- Réaffirmer le rôle central joué par le Centre dans le développement des capacités des mandants, sur la base de l'Agenda du travail décent, du tripartisme et des normes internationales du travail, et en utilisant toute l'expertise d'ACTRAV-Turin.
- Intégrer dans tous les cours conçus et réalisés par le Centre une composante sur les normes internationales du travail.
- Remédier à la faible participation des représentants des travailleurs aux autres académies du Centre.
- Impliquer ACTRAV-Turin dans la conception des programmes d'études à travers le Centre.
- Assurer la durabilité financière d'ACTRAV-Turin en tenant compte de l'investissement substantiel consenti par ACTRAV-Genève dans le développement des capacités.
- Introduire une certaine flexibilité dans la politique de tarification du Centre afin de permettre une plus grande participation des travailleurs.

**Rapport de la 34^e réunion du Comité sur les activités de formation pour les employeurs
Genève, 18 mars 2016**

Membres présents:

M. Mthunzi Mdwaba (Président du groupe des employeurs)
M. Marcelo Ceretti (Membre du groupe des employeurs)
Mme Penny Liu (Membre du groupe des employeurs)
M. Khakifa Mattar (Membre du groupe des employeurs)
M. El-Mafhoud Megateli (Membre du groupe des employeurs)
Mme Jacqueline Mugo (Membre du groupe des employeurs)
M. Phil O'Reilly (Membre du groupe des employeurs)

M. Frédérick Muia (Secrétaire du groupe des employeurs)
Mme Linda Kromjong (Secrétaire générale de l'OIE)

Mme Deborah France (Directrice d'ACTEMP Genève)
M. Rafael Gijon (Directeur adjoint d'ACTEMP Genève)

M. Yanguo Liu (Directeur du Centre de Turin)
M. Giuseppe Casale (Directeur Adjoint du Centre de Turin)
M. Andreas Klemmer (Directeur de la formation du Centre de Turin)

M. Arnout De Koster (Secrétaire du Comité sur les activités de formation pour les employeurs)

Observateurs:

M. Kris De Meester (Membre du groupe des employeurs)
Mme Barbara Maino, ACTEMP Turin
M. Paolo Salvai, ACTEMP Turin
Mme Jeanne Schmitt, ACTEMP Turin

Conclusions du groupe des employeurs et rapport sur la discussion avec la Direction du Centre

1. Le groupe des employeurs souhaite la bienvenue au nouveau Président, M. Mthunzi Mdwaba, ainsi qu'au nouveau Directeur du Centre de Turin, M. Yanguo Liu.
2. Le Comité félicite le Programme des activités pour les employeurs (ci-après « ACT/EMP-Turin ») pour le contenu, la qualité, la portée et l'impact des formations réalisées en 2015 et fait part de sa satisfaction quant à la réalisation des objectifs fixés et à l'obtention de résultats sans précédent.
3. Le Comité se réjouit de l'intégration accrue du Programme dans l'approche mondiale d'ACT/EMP. Il plaide pour une collaboration plus étroite afin de veiller à ce que les activités mondiales pour les employeurs soient coordonnées le mieux possible et d'atteindre, sous la houlette d'ACT/EMP-Genève, un maximum de résultats tangibles liés au Résultat 10 de l'OIT. La Direction du Centre partage cette évaluation positive de l'importance d'une forte intégration.

4. Le Comité adhère aux grandes orientations et aux objectifs du plan de travail pour 2016, tels que présentés dans le rapport et réitérés par le chef du Programme lors de la réunion préparatoire. Le plan de travail pour 2015 met l'accent sur les enjeux essentiels pour les employeurs: plus grande représentativité des organisations d'employeurs; amélioration de la prestation des services offerts par les organisations d'employeurs à leurs affiliés; accroissement de l'influence politique exercée par les organisations d'employeurs dans le débat socioéconomique national.

Dans la discussion subséquente, la Direction du Centre et le Comité ont un échange sur les autres thèmes que pourrait aborder le Programme et soulignent l'importance de la question de l'économie informelle pour l'OIT et la possibilité de formations futures sur l'entrepreneuriat féminin. L'importance des activités de formation sectorielles et subrégionales est également abordée.

Le Comité recommande de nouvelles modalités de formation, et en particulier l'apprentissage à distance. L'idée de lancer un cours en ligne ouvert à tous (MOOC) pour les membres des conseils d'administration des organisations d'employeurs est accueillie avec enthousiasme et considérée comme une priorité.

5. Le Président insiste pour que les points suivants figurent dans les conclusions du Comité:
 - a) rappeler la déclaration conjointe d'ACTRAV et ACT/EMP au Conseil 2015;
 - b) signaler qu'en raison de l'impossibilité d'encore reporter des fonds, les solutions envisageables sont:
 - l'exonération de l'obligation de contribution aux coûts fixes (CFC) pour ACT/EMP-Turin et ACTRAV-Turin ;
 - l'approbation de l'utilisation de l'excédent lors de la réunion du Bureau du Conseil;
 - c) souligner la nécessité d'une plus grande implication d'ACT/EMP-Turin dans la conception des activités tripartites afin d'assurer la pertinence et l'impact, qui sont cruciaux aux yeux des mandants. La Direction du Centre est d'accord sur ce point.
 - d) comme mentionné lors de la réunion 2015 du Comité, faire en sorte qu'ACT/EMP-Turin soit le point d'accès privilégié des entreprises au Centre.

-
6. La Direction du Centre prend bonne note des commentaires et demandes du Comité et rappelle qu'elle est bien consciente des problèmes relatifs aux frais généraux d'exploitation et qu'elle travaille, sous la férule du Directeur, aux solutions possibles pour les réduire sans transiger sur la qualité des services.
 7. Le Comité souhaite bonne continuation à M. De Koster et salue la nomination de M. Jorge Illingworth au poste de chef du Programme des activités pour les travailleurs.